

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 6 AVRIL 2023

#### **OBJET : Charte de gestion Cité Action 1**

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne – salle Jean Cau, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

**Etaients PRESENTS** : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Magali BARDOU, Anne QUINTILLA-MENDEGRIS, Laurence GASC, Alain COSTE, Benjamin ASSIE, François MOURAD, Tamara RIVEL, Christophe VARENNES, Laurent ALBERTI, Jean-Claude PISTRE, Philippe CLERGUE

**EXCUSES** : Mesdames et Messieurs : Isabelle CHESA (suppléée par Anne QUINTILLA-MENDEGRIS), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Pascal VALLIERE (suppléé par Jean-Claude PISTRE), Michel PROUST (suppléé par Philippe CLERGUE) , Catherine BOSSIS (pouvoir à Alain COSTE), Didier ALDEBERT (suppléé par François MOURAD), Maria CONQUET, Hervé BARO, Delphine SAMSOEN

**ABSENTS** : Mesdames et Messieurs : Delphine CHRISTOPHE, Sylvie VILAS

**Secrétariat de séance** : Magali BARDOU

Cette action récurrente et inscrite sur le plan d'action de l'OGS permet d'intervenir sur des thématiques liées à la gestion de la Cité et sur la mise en perspective collective des problématiques rencontrées tant d'un point de vue urbain, environnemental, patrimonial, touristique et de développement.

Construite sous la forme d'ateliers en septembre 2021, la concertation a permis d'aborder des sujets pertinents pour un objectif « tous mobilisés pour une nouvelle image de la Cité ». De nombreux participants, commerçants, institutionnels, ont émis des souhaits de travail sur des thématiques précises. Il avait été proposé la constitution de groupes de travail qui pourraient permettre de poursuivre la réflexion. La structuration de ces échanges pourrait s'envisager de la manière suivante :

- **Un groupe de travail « chapeau » : La vie de la cité, un cadre commun**
  - En amont, partager de ce que représente la Cité pour chacun, et forger à partir de là une vision commune
  - Puis poser les bases, les constituants d'un guide / d'une charte pour les commerçants de la Cité
- **Un atelier « actions d'urbanisme et logement »**
  - Avancer sur les questions de requalification de façade et les enseignes
  - Voir les possibilités d'action en matière de logement dans la Cité
  - ...
- **Un atelier « valorisation de la dimension patrimoniale »**
  - Avancer sur les actions de communication, interprétation, pédagogie (dont la signalétique),
  - Envisager / déployer les actions de formation des acteurs, structurer un réseau d'ambassadeurs,
  - ...
- **Un atelier « actions de développement durable »**
  - Faire des propositions pour une meilleure gestion des déchets et des biodéchets dans la Cité,
  - Avancer la réflexion et des propositions en matière d'agriculture urbaine, de gestion des espaces végétalisés,

Afin de donner suite à ces premiers ateliers et à la demande des commerçants nous souhaitons continuer ce travail de mobilisation à travers la mise en place d'une journée ou ½ journée permettant d'envisager un plan d'actions à terme. De même sur la dimension patrimoniale il est envisagé de reconduire la formation des acteurs comme nous l'avons déjà engagée en 2017 par ILC.

Au-delà c'est aussi et en continuité des travaux réalisés sur le prototypage des enseignes de voir comment adapter le modèle de prototypage des enseignes en conduisant un prototype sur un site commerçant en particulier.

Nous souhaitons également pouvoir partager le projet entrée est avec l'ensemble des acteurs à travers une exposition qui se déroulerait sur plusieurs jours et qui intégrerait : une exposition avec planches projet, les rendez-vous auprès des acteurs de la maîtrise d'œuvre. Des actions complémentaires non comprises dans ce cadre sont également envisagées – vidéo sur le projet, carnet de dessin, book du projet.

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le lancement de ces actions et le plan de financement prévisionnel.

Montant HT	Syndicat mixte 20%	Ville de Carcassonne 13.5%	Agglomération 13.5%	Dept 11 13.5%	Région 13.5%	Etat Dreal 25.9%
30 833 €	6 166.6	4 166.66	4 166.66	4 166.66	4 166.66	8 000

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,  
Décide à l'unanimité :

- D'approuver le lancement des actions et le plan de financement proposés ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier

.....  
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 18/04/2023

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

Publication par affichage le : 18/04/2023

Le Président

